CHARTE DE SIGNATURE COMMUNE DES PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES

Conception : UA | Direction de la recherche

université angers

CHARTE DE SIGNATURE COMMUNE DES PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES À L'UA

Adoptée par la commission recherche du 18 janvier 2021

(Révisée au 30 octobre 2023)

SOMMAIRE

1. Mot du Vice-Président Recherche

2. Principes communs

3. Syntaxe de la signature

4. Cas particuliers

ANNEXE 1 : Libellés des tutelles associées à l'Université d'Angers

ANNEXE 2 : Modèles de signature pour les articles par unités de recherche

ANNEXE 3 : Modèle de signature pour les autres types de documents

1. MOT DU VICE-PRÉSIDENT RECHERCHE

« **Un libellé court et explicite : Univ Angers** »

L'Université d'Angers, « **Univ Angers** », ambitionne de conférer visibilité et reconnaissance à sa production scientifique. Celle-ci représente un élément majeur du rayonnement et de l'attractivité à l'échelle internationale de l'UA et des établissements tutelles ou partenaires de ses unités de recherche. Aussi, dans un contexte d'internationalisation de la recherche et de compétition intensifiée entre les établissements, la formalisation systématique du mode de signature en vue de faciliter le repérage des publications scientifiques constitue un élément essentiel de notre stratégie.

Il apparaît donc nécessaire d'homogénéiser les pratiques de signature des publications scientifiques produites à l'UA dans le but d'identifier correctement et sans ambiguïté non seulement les établissements et les unités de recherche, mais aussi les chercheurs eux-mêmes. Les outils bibliométriques automatisés repèrent les publications sur la base du nom de l'université et de sa localisation géographique. **« Univ Angers » est le nom normalisé que nous avons retenu**. L'application de ce libellé permet une meilleure exploitation par les bases de données et contribue à améliorer les indicateurs exploités pour les classements internationaux des universités.

Cela est d'autant plus nécessaire que nombre de nos laboratoires sont en mixité avec des organismes nationaux (CNRS, Inserm, INRAE) et d'autres établissements partenaires. Pour autant, nous estimons qu'une partie importante de nos publications scientifiques, variant selon les disciplines, sont « perdues » du fait d'affiliations/d'adresses non-correctes.

La charte de signature commune des publications scientifiques qui vous est présentée ici **formalise une signature structurée et normalisée des unités de recherche**. Chaque tutelle d'unité de recherche est mentionnée, et toutes les tutelles sont ainsi parfaitement visibles. La charte mentionne l'ensemble des règles à respecter et exemplifie en annexe 2 les modèles de signature pour chaque unité de recherche de l'Université d'Angers. Ces modèles concrets sont directement applicables à vos documents scientifiques.

L'application et le respect de cette charte permettront d'optimiser la visibilité et la reconnaissance individuelle du chercheur et, simultanément, de renforcer la reconnaissance collective de son unité et de ses tutelles.

Philippe SIMONEAU
Vice-Président Recherche

2. PRINCIPES COMMUNS

Cette charte s'applique à **tous les personnels participant à la production scientifique** de l'université d'Angers :

- employés par l'université d'Angers ou les tutelles partenaires - Inserm, CNRS, INRAE, Institut Agro … (cf. liste en annexe 1…) - ou le CHU d'Angers ;
- qui effectuent leurs travaux de recherche dans une structure de recherche listée en annexes 1 et 2 ;
- accueillis et associés à une structure de recherche de l'Université d'Angers mais non-salariés de l'UA.

Principe #1 : Le libellé « **Univ Angers** » est retenu car il est explicite, court, **identique en français et en anglais,** et permet de rassembler toute la production scientifique de l'Université d'Angers

Principe #2 : La signature est rédigée **en français**

Principe #3 : « **Univ Angers** » **est mentionnée en première position.** Suivent, le cas échéant et dans cet ordre : les autres tutelles EPSCP, le CHU d'Angers, et les tutelles EPST classées par ordre alphabétique, puis l'acronyme de l'unité de recherche. L'usage du terme « tutelle » dans cette charte fait référence à « tutelle principale ». Dans le cas d'une tutelle secondaire, celle-ci n'est citée que si un signataire est personnel de celle-ci.

Principe #4 : Les unités de recherche doivent figurer sous une forme normalisée et si possible pérenne, définie en accord avec les directions d'unités. **L'acronyme de l'unité, disponible en annexe 2, est obligatoire**. Le nom développé de l'unité de recherche n'est pas indispensable, tout comme le code de l'unité de recherche, celui-ci variant selon les tutelles et n'accordant aucune visibilité internationale particulière

Principe #5 : L'adresse de l'Université d'Angers est libellée sous la **forme courte** suivante : « **F-49000 Angers, France** », et ce, quelle que soit la localisation précise de l'unité de recherche, afin de garantir la visibilité internationale de l'établissement

Principe #6 : Les différents champs de la signature doivent être séparés par une virgule, conformément aux règles de fonctionnement des bases de données bibliographiques

3. SYNTAXE DE LA SIGNATURE

Même si deux syntaxes de signature coexistent (le mode « monoligne », où chaque auteur ne renvoie qu'à une seule ligne d'affiliation, et le mode « multiligne », où chaque auteur renvoie à plusieurs lignes d'affiliation, soit une pour chaque tutelle de son unité de recherche), le mode monoligne tend à s'imposer au niveau national et international.

C'est pourquoi l'Université d'Angers préconise l'**utilisation du mode monoligne** et d'une **syntaxe simplifiée**.

> *Prénom, Nom*
>
> **Univ Angers**, [autre(s) tutelle(s) EPSCP][1], [CHU Angers][2], [EPST][3], **Acronyme de l'unité de recherche**, F-49000 Angers, France

Guichet d'assistance signature :

POUR TOUTE QUESTION, CONTACTEZ :

signature-ua@contact.univ-angers.fr

Génération automatique de signature en ligne :

Chaque publiant peut générer automatiquement sa signature en ligne via son ENT (***Mon profil > Mon compte > Signature de publication***), ou bien à l'adresse suivante :

UNIV-ANGERS.FR/SIGNATURE

[1] Mention des universités, écoles ou établissements cotutelle(s) de l'unité, hors UA
[2] Mention en cas de co-auteur(s) employé(s) au CHU d'Angers
[3] Mention en cas de cotutelle(s) de l'unité avec un EPST : CNRS, Inserm, INRAE

4. CAS PARTICULIERS

Co-publications avec le CHU d'Angers :

Cas #1 - PH / PUPH / MCUPH appartenant à l'UR :

> **Univ Angers**, [autre(s) tutelle(s) EPSCP], CHU Angers, [EPST], **Acronyme de l'UR**, Acronyme de la SFR, F-49000 Angers, France

Cas #2 - PUPH n'appartenant pas à l'UR :

> CHU Angers, **Univ Angers,** [autre(s) tutelle(s) EPSCP], [EPST], F-49000 Angers, France

Cas #3 - PH n'appartenant pas à l'UR : aucune obligation, mais préconisation du modèle en cas #2

Légende :

PH : Praticien Hospitalier

PUPH : Professeur des Universités Praticien Hospitalier

MCUPH : Maître de Conférence des Universités Praticien Hospitalier

UR : Unité de Recherche

SFR : Structure Fédérative de Recherche

Doctorants bénéficiant d'un contrat CIFRE :

Possibilité d'ajouter une ligne de signature supplémentaire pour l'entreprise ou l'institution partenaire (Contacter signature-ua@contact.univ-angers.fr)

ANNEXES

ANNEXE 1 : Libellés des tutelles associées à l'Université d'Angers

Tutelle	Libellé à utiliser
Centre Hospitalier Universitaire d'Angers	**CHU Angers**
Centre National de la Recherche Scientifique	**CNRS**
Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale	**Inserm**
Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement	**INRAE**
AgroCampus Ouest	**Institut Agro**
Nantes Université	**Nantes Université**
Le Mans Université	**Le Mans Université**
Université de Bretagne Sud	**Univ Bretagne-Sud**
Université de Bretagne Occidentale	**Univ Brest**
Université de Rennes 1, 2	**Univ Rennes**
École Supérieure d'Agriculture	**ESA**
École des Hautes Études en Santé Publique	**EHESP**

ANNEXE 2 : Modèles de signature pour les articles par unités de recherche

Sont précisés ci-dessous les modèles de signature pour chacune des unités de recherche dont l'Université d'Angers est la tutelle dans le cadre du contrat quinquennal 2022-2026. Les unités sont classées par pôles / SFR.

Ce modèle convient avant tout à la signature des articles publiés dans des revues scientifiques internationales. Pour tout autre type de document (e.g., ouvrage, chapitre d'ouvrage, thèse, etc.), le modèle proposé en annexe 3 sera plus adapté.

Pôle Végétal & Environnement | SFR QUASAV

| SFR QUASAV

Univ Angers, SFR QUASAV, F-49000 Angers, France

| BIODIVAG (Biodiversité dans l'Anthropocène - Dynamique, Fonction & Gestion)

Univ Angers, **BIODIVAG**, F-49000 Angers, France

| IRHS (Institut de Recherche en Horticulture et Semences)

Univ Angers, Institut Agro[1], INRAE, **IRHS**, SFR QUASAV, F-49000 Angers, France

| LPG (Laboratoire de Planétologie et Géosciences)

Univ Angers, Nantes Université[1], Le Mans Université[1], CNRS, Laboratoire de Planétologie et Géosciences, **LPG** UMR 6112, 49000 Angers, France

| SIFCIR (Signalisation Fonctionnelle des Canaux Ioniques et Récepteurs)

Univ Angers, INRAE, **SIFCIR**, SFR QUASAV, F-49000 Angers, France

| SONAS (Substances d'Origine Naturelle et Analogues Structuraux)

Univ Angers, **SONAS**, SFR QUASAV, F-49000 Angers, France

[1] Ordre des cotutelles EPSCP à définir selon les employeurs des auteurs principaux

Pôle Santé | SFR ICAT

| SFR ICAT

Univ Angers, SFR ICAT, F-49000 Angers, France

| CRCI2NA (Centre de Recherche en Cancérologie et Immunologie Intégrée Nantes Angers)

Univ Angers, Nantes Université[1], [CHU Angers][2], Inserm, CNRS, **CRCI2NA**, SFR ICAT, F-49000 Angers, France

| HIFIH (Hémodynamique, Interaction Fibrose et Invasivité Tumorales Hépatiques)

Univ Angers, [CHU Angers][2], **HIFIH**, SFR ICAT, F-49000 Angers, France

| INCIT (Immunology and New Concepts in Immunotherapy)

Univ Angers, Nantes Université[1], [CHU Angers][2], Inserm, CNRS, INCIT, SFR ICAT, F-49000 Angers, France

| IRF (Infections Respiratoires Fongiques)

Univ Angers, Univ Brest[1], [CHU Angers][2], **IRF**, SFR ICAT, F-49000 Angers, France

| IRSET, ESTER (IRSET - Épidémiologie en Santé au Travail et Ergonomie)

Univ Angers, Univ Rennes[1], EHESP[1], [CHU Angers][2], Inserm, **IRSET**, **ESTER**, SFR ICAT, F-49000 Angers, France

| MINT (Micro et Nanomédecines Translationnelles)

Univ Angers, [CHU Angers][2], Inserm, CNRS, **MINT**, SFR ICAT, F-49000 Angers, France

| MITOVASC (Physiopathologie Cardiovasculaire et Mitochondriale)

Univ Angers, [CHU Angers][2], Inserm, CNRS, **MITOVASC**, SFR ICAT, F-49000 Angers, France

| RMES, REGOS (RMeS – Regenerative Medicine of Bone Tissues)

Univ Angers, Nantes Université[1], Oniris, [CHU Nantes][2], Inserm, **RMeS**, **REGOS**, SFR ICAT, F-49000 Angers, France

---

[1] Ordre des cotutelles EPSCP à définir selon les employeurs des auteurs principaux
[2] Mention en cas de co-auteur(s) employé(s) au CHU d'Angers ou de Nantes (cf. cas particuliers p. 7)

Pôle Matériaux | SFR MATRIX

| SFR MATRIX

Univ Angers, SFR MATRIX, F-49000 Angers, France

| LPHIA (Laboratoire de Photonique d'Angers)

Univ Angers, **LPHIA**, SFR MATRIX, F-49000 Angers, France

| MOLTECH-ANJOU

Univ Angers, CNRS, **MOLTECH-ANJOU**, SFR MATRIX, F-49000 Angers, France

Pôle Math-Stic | SFR MATHSTIC

| SFR MATHSTIC

Univ Angers, SFR MATHSTIC, F-49000 Angers, France

| LAREMA (Laboratoire Angevin de Recherche en Mathématiques)

Univ Angers, CNRS, **LAREMA**, SFR MATHSTIC, F-49000 Angers, France

| LARIS (Laboratoire Angevin de Recherche en Ingénierie des Systèmes)

Univ Angers, [CHU Angers][1], **LARIS**, SFR MATHSTIC, F-49000 Angers, France

| LERIA (Laboratoire d'Étude et de Recherche en Informatique d'Angers)

Univ Angers, **LERIA**, SFR MATHSTIC, F-49000 Angers, France

[1] Mention en cas de co-auteur(s) employé(s) au CHU d'Angers (cf. cas particuliers p. 7)

Pôle LL-SHS | SFR CONFLUENCES

| SFR CONFLUENCES

Univ Angers, SFR CONFLUENCES, F-49000 Angers, France

| 3LAM (Langues, Littératures et Linguistique - Angers Le Mans)

Univ Angers, Le Mans Université[2], **3LAM**, SFR CONFLUENCES, F-49000 Angers, France

| CIRPALL (Centre Interdisciplinaire de Recherche sur les Patrimoines en Lettres et Langues)

Univ Angers, **CIRPALL**, SFR CONFLUENCES, F-49000 Angers, France

| CJB (Centre Jean Bodin - Recherche Juridique et Politique)

Univ Angers, **CJB**, SFR CONFLUENCES, F-49000 Angers, France

| CLIPSY (Cliniques Contemporaines – Liens & Processus Subjectifs)

Univ Angers, **CLIPSY**, SFR CONFLUENCES, F-49000 Angers, France

| ESO (Espaces et Sociétés)

Univ Angers, [autre(s) tutelle(s) EPSCP][1] [2], CNRS, **ESO**, SFR CONFLUENCES, F-49000 Angers, France

| GRANEM (Groupe de Recherche Angevin en Économie et Management)

Univ Angers, **GRANEM**, SFR CONFLUENCES, F-49000 Angers, France

| LPPL (Laboratoire de Psychologie des Pays de la Loire)

Univ Angers, Nantes Université[2], [CHU Angers][3], **LPPL**, SFR CONFLUENCES, F-49000 Angers, France

| TEMOS (Temps, Mondes, Sociétés)

Univ Angers, Le Mans Université[2], Univ Bretagne-Sud[2], CNRS, **TEMOS**, SFR CONFLUENCES, F-49000 Angers, France

---

[1] Mention des universités, écoles ou établissements cotutelle(s) de l'unité, hors UA
[2] Ordre des cotutelles EPSCP à définir selon les employeurs des auteurs principaux
[3] Mention en cas de co-auteur(s) employé(s) au CHU d'Angers (cf. cas particuliers p. 7)

ANNEXE 3 : Modèle de signature pour les autres types de documents

Ce modèle de signature est destiné aux publications autres que les articles de revues (i.e., ouvrages, chapitres d'ouvrage, thèses, etc.).

Il est également adapté aux enseignants-chercheurs et aux personnels qui publient sans être affiliés à une unité de recherche de l'Université d'Angers.

Version française

Prénom Nom, Qualité, **Université d'Angers**

Exemple : *Jean Dupont*, Professeur, **Université d'Angers**

Version anglaise

Prénom Nom, Qualité, **University of Angers**

Exemple : *Jean Dupont*, Professor, **University of Angers**

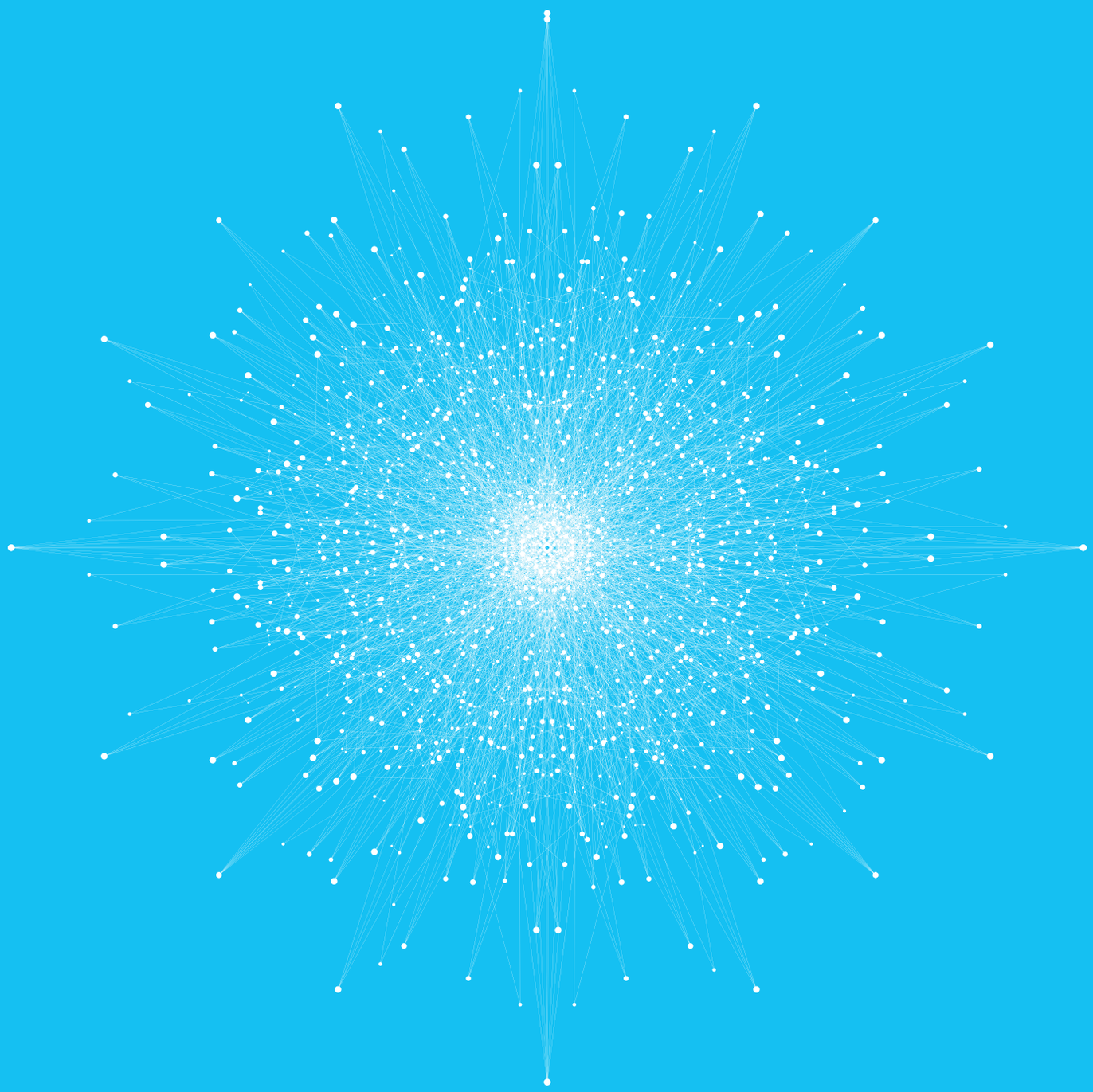

CHARTE DE SIGNATURE COMMUNE DES PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES

Pour toute question :

signature-ua@contact.univ-angers.fr

Conception :

Direction de la recherche,
de l'innovation et des études doctorales

université angers

Octobre 2023